

de tous les secteurs ont reçu l'ordre de cesser le feu, sur tous les points. Depuis ce moment Paris n'a plus entendu un seul coup de canon.

La journée d'hier avait été assez calme déjà. Cependant quelques obus lancés sur la rive gauche et entr'autres à Vaugirard et à Montrouge ont fait plusieurs victimes.

Deux obus sont tombés sur l'église Saint-Sulpice, mais sans occasionner aucun dommage; il y a eu un commencement d'incendie au Val-de-Grâce. L'hospice Gœhin a reçu un obus qui n'a fait aucun mal.

Il vient d'être créé, au ministère du commerce, une direction des services de ravitaillement de Paris.

L'organisation de cette nouvelle branche de service comprend une caisse centrale chargée de toutes les dépenses et recettes, un personnel d'acquisition demandé aux directeurs et agents des abattoirs, des manutentions, etc., et des agents de distribution.

La distribution des denrées alimentaires ne serait donc plus, dans la période du ravitaillement, laissée aux soins des municipalités.

Une lettre adressée, le 28 janvier, de Les Brenets (frontière suisse) au *Bund*, contient les détails suivants sur la retraite de l'armée du général Bourbaki.

On sait qu'après quelques combats sans résultats sérieux, Bourbaki renonça à l'espoir d'emporter les fortes positions prussiennes à Héricourt et de tendre ainsi la main à la garnison de Belfort; il fut en conséquence forcé de se replier sur la rive gauche du Doubs.

Les troupes quittèrent leurs cantonnements par une nuit terrible et sous une pluie de grenades lancées par les batteries prussiennes. La retraite ne put se faire que sur une seule et unique route, couverte de verglas et qui n'offrait à la cavalerie et aux trains d'équipage aucun appui assuré. Les chevaux s'abattaient à chaque pas. On conçoit le désordre qui en fut la suite. Bêtes et gens souffraient cruellement du froid. Les tiers de l'armée avaient les pieds gelés. Par suite d'une négligence impardonnable, on laissa les Prussiens rétablir les ponts près de l'Isle, Clerval et Beaume-les-Dames; il en résulta que l'armée de Bourbaki fut prise en flanc sur ses derrières et cernée entre le Doubs et les frontières suisses. Quelques divisions séparées de leur ligne de retraite par Besançon, furent rejetées dans les montagnes; celle du général Convignac s'enfuit par Moreau et de là vers Pontarlier. Hier, pendant que j'étais à Moreau, arriva le général Castella avec ses aides de camp, son arrière-garde et des débris de l'armée qu'il avait pu sauver du malheureux engagement soutenu près de Pont-aux-Moulins. On se racontait qu'il avait été chargé d'emporter, avec 3,000 hommes seulement, une position occupée par 25,000 Prussiens. Un officier français me dit que le général Castella (un suisse de Fribourg) formait l'extrême arrière-garde de l'armée de Bourbaki et protégeait avec une rare énergie la retraite sur Arcey et Clerval. Castella s'est porté vers Pontarlier. Toutes les troupes qui passent par ici sont dans un piteux état.

#### Les Prussiens dans l'Orléanais.

Ces renseignements sur la conduite des Prussiens dans l'Orléanais sont communiqués au *Français* :

Au château de la Touanne, près Meung, malgré les supplications de M<sup>me</sup> de la Touanne, on a profané les tombes de la famille et huit chevaux ont été installés dans la chapelle qui les renferme.

M. de Touanne, s'interposant pour empêcher l'effraction d'un secrétaire, a reçu dans l'épaule un coup de couteau d'une telle violence que la lame s'est brisée.

Dans la ville, j'ai vu de magnifiques appartements livrés au pillage. Marbres, pendules, porcelaines, meubles, robes, vêtements, portes, rien d'intact, tout par terre, en masse, mélangé à des débris de viande, à des bouteilles cassées, à des ordures que ma plume se refuse à nommer.

A la campagne, on emballe les mobiliers, et quand les propriétés protestent, les officiers disent tranquillement: Que voulez-vous, c'est la guerre!

En ce moment, Orléans est environné de canons et la défense est formidable. Nos ponts sont minés, les maisons des bords du Loiret sont changées en casernes crénelées. Les laissez-passer s'obtiennent très-difficilement. Quelle ruine pour la contrée! On nous dit que rien n'est comparable à la désolation qui règne d'Artenay à Orléans, et d'Orléans à Blois.

Les vivres nécessaires, tels que viande, pain et vin, ne manquent pas pour le moment, mais nous allons manquer d'éclairage. Plus de charbon de terre, partant plus gaz; les bougies et les chandelles sont rares, l'huile introuvable.

Pour le chauffage on saccage notre belle forêt et chacun y va, coupant son bois à sa fantaisie. Le bois de corde vaut 80 fr. et montera 100 fr.

On écrit de Mayence, 21 janvier, à la *Gazette de Silésie* :

Le jour se fait peu à peu dans cette terrible affaire de conspiration des prisonniers français.

On sait que les Français ont la coutume de fêter la veille de Noël par des réjouissances qu'ils appellent « faire réveillon ». Les prisonniers français ne

parlaient naturellement que de cette fête qui leur rappelait beaucoup de souvenirs de la patrie absente. Or, il s'est trouvé que leurs gardiens, en entendant parler sans cesse de réveillon, confondirent assez aisément le mot de réveillon avec celui de rébellion. Ils en conclurent que les prisonniers voulaient s'évader à minuit. L'enquête ouverte à ce sujet a prouvé que le prétendu complot ne reposait que sur une fausseté et une assez sottise interprétation. Cependant des mesures plus sévères n'en ont pas moins été prises. Mercredi dernier, il a été signifié aux officiers français, convoqués à l'hôtel du gouvernement, qu'ils devaient se réunir par groupes de six qui seraient solidairement liés les uns envers les autres. Aussitôt qu'un d'entre eux s'échapperait, les autres seraient incarcérés.

#### Une proclamation de Cathelineau

Habitants de l'Ouest.

Mes amis, Envoyé vers vous par le général en chef pour organiser la défense de notre pays, j'y viens avec confiance et compte sur votre courage et sur votre énergie.

Je connais l'ennemi que nous combattons; laissez-moi vous dire ce qu'il est. Toujours aux avant-postes, je l'ai vu de près. Perfide, il vient en ami près des populations; mais, à peine arrivé, il enlève aux villes leur argent et par millions, aux campagnes les animaux, les bœufs, et au bout de quelques jours il ne reste aux malheureux qu'il a envahis que le sol nu sur lequel ils ne peuvent vivre.

Ailleurs, ce sont des incendiaires! J'ai vu Laillé et ses ruines, Châteaudun et grand nombre de villes.

Ici, ils violent les femmes. Près de Montmirail, j'ai fait des prisonniers que des maris avaient éreintés pour défendre leurs malheureuses femmes.

Ils arrêtent les passants: le pistolet au poing, ils veulent en faire des traitres à leur pays, des dénonciateurs, et, si les Français ne se hâtent de répondre à leurs infâmes questions, ils les assassinent.

Voilà l'ennemi qui arrive vers vous! Mais confiance! Dieu vous a placés dans un pays exceptionnel: chaque haie, chaque fossé est une barrière infranchissable. Derrière ces retranchements, les vieillards, les enfants sont des défenseurs utiles.

Pour venir à votre aide, le ministre de la guerre m'a permis de choisir un bon nombre des meilleurs Bretons.

Le brave et intelligent général en chef a les yeux sur vous: si vous voulez vous défendre, son armée est là toute prête à seconder vos efforts.

Aux armes donc, mes amis; venez tous. Vous connaissez les efforts de notre armée, vous savez les prodiges de valeur faits par nos braves Bretons, sous la conduite de l'intrepide Charette. Depuis des mois je conduis des braves au combat: partout nous avons fait notre devoir, partout nous avons résisté.

J'avais consacré mes volontaires à la Vierge Marie, elle les a protégés; elle vous protégera, et tous ensemble nous vaincrons.

Mais, me direz-vous, pourquoi ne fait-on pas la paix?

Vous voulez la paix, nous la voulons tous; mais à quel prix la voulez-vous donner, ces barbares! Ils s'étaient emparés de deux de nos provinces: il fut parlé de paix, et ils les voulaient garder tout entières.

Voulez-vous donner votre pays, sacrifier votre foi, perdre vos chaudières, exposer vos femmes et vos enfants? Car la paix qu'ils proposeraient aujourd'hui serait pour vous l'esclavage!

Si nous voulons la paix, arrêtons-les. Vengeons nos frères immolés. Armons-nous de courage. Songez à vos pères, mettez en Dieu votre courage, et jurons ensemble de vaincre ou de mourir. Alors l'Ouest sera saisi et la France avec lui.

CATHÉLINEAU.

Pour organiser utilement la défense, je fais appel à toutes les gardes nationales, à tous les chasseurs armés de fusils. Les hommes valides qui n'ont point d'armes viendront avec des pelles et des pioches: en un mot toutes les populations doivent se hâter de venir pour défendre le passage de la rivière qui heureusement est très-forte en ce moment.

Que les maires, les capitaines de garde nationale viennent me trouver. J'indiquerai à chacun son poste et son rôle.

Quand j'aurai organisé ici, je fixerai d'autres rendez-vous.

Le Commandant des corps-francs de la Vendée,

CATHÉLINEAU.

#### Chronique locale & départementale

Qu'on nous adresse la lettre suivante :

« Roubaix, 4 février 1871.

Monsieur le Rédacteur,

Au moment où la France est appelée à faire choix de représentants qui auront à se prononcer sur les questions les plus graves qui aient jamais été soumises à une Assemblée nationale, il importe que les candidats fassent connaître à leurs électeurs les sentiments qui doivent les guider dans l'accomplissement du mandat qu'ils sollicitent ou qu'ils acceptent.

L'élection devant se faire au scrutin de liste, et les électeurs ayant à nommer 29 députés choisis dans le département tout entier, la plupart des candidats sont trop peu connus en dehors de l'arrondissement pour qu'ils puissent se dispenser de faire connaître dans une profession de foi rendue publique, la ligne de conduite qu'ils comptent suivre dans la solution des graves questions qu'ils sont appelés à résoudre.

La conclusion de la paix, ou la continuation de la guerre;

#### 2° Le choix de la forme de gouvernement.

Je crois être l'interprète d'un grand nombre d'électeurs, en vous priant d'accorder à ma proposition, la publicité de votre journal.

Agitez, Monsieur le Rédacteur, mes salutations empressées.

« UN ABONNÉ »

Dans sa séance d'hier, le conseil municipal de Lille a, sur la proposition de M. le maire, adopté, à l'unanimité, la cession à la ville de Paris, de la moitié de ses approvisionnements en farines, salaisons, etc.

Nous avons le regret d'annoncer à nos lecteurs la mort de M. Jules Hazebrouck, sergent à la 2<sup>me</sup> compagnie du 8<sup>me</sup> bataillon de la garde mobile du Nord. Ce brave jeune homme, fait prisonnier au combat de Behagnies, avait trouvé, encore assez d'énergie et de sang-froid malgré une affreuse blessure à la jambe, pour s'échapper des mains des Prussiens. C'est en s'efforçant de rejoindre son armée que, vaincu par la souffrance, il dut se coucher sur la terre durcie et supporter le froid sibérien qui régnait au commencement du mois de janvier.

Il fut recueilli par de pauvres paysans qui lui prodiguèrent les soins les plus empressés et le ramenèrent à Arras. Mais, c'était en vain; la gelée avait fait son œuvre; la gangrène se déclara et le sergent Hazebrouck, après avoir langué quelques semaines, expira après d'horribles souffrances.

Encore un martyr à ajouter à la liste déjà si longue des soldats morts pour la défense de la patrie.

Hier ont eu lieu les funérailles de notre jeune et regretté concitoyen, Edmond Lemerre, tué à la bataille de Saint-Quentin. Une foule considérable l'accompagnait à sa dernière demeure. Son capitaine M. de Vogelsang, des officiers de la garde mobile, ainsi qu'un grand nombre de ses compagnons d'armes avaient voulu donner un dernier témoignage de sympathie à leur brave et infortuné ami.

Des députations de la garde nationale de Roubaix et de Tourcoing prenaient aussi part au cortège funèbre.

Aujourd'hui ont été célébrées dans l'Eglise St-Etienne, à Lille, les messes pour le repos de l'âme de M. Auguste Parrayon, lieutenant de vaisseau, chevalier de la légion d'honneur, tué glorieusement au combat de Behagnies à la tête des marins qu'il commandait.

Un immense concours de parents, d'amis, de compagnons d'armes de tous grades et de toutes armes, étaient venus apporter un dernier souvenir à notre brave compatriote et une preuve de sympathie à sa famille.

Une compagnie de marins formait la haie depuis l'entrée de l'église jusqu'au chœur et entourait l'autel.

Nous avons remarqué parmi les assistants le commandant et une députation des officiers de la garde nationale sédentaire de Roubaix en uniforme.

2<sup>e</sup> liste de nos concitoyens blessés, recueillis dans les ambulances de Saint-Quentin.

Chez M. Lenjlet, rue du Cateau Ernest Brocville, mobile, 9<sup>e</sup> bataillon. Blessure à l'épaule droite. Roubaix.

Chez M. Huille, rue St-Quentin Alphonse Godin, 46<sup>e</sup> bis, 1<sup>er</sup> bataillon. Balle au bras gauche. Wattrelos.

Chez M. Cochet, boucher, rue Neuve-St-Jean, 4 bis Alphonse Mulier, 24<sup>e</sup> de ligne, 2<sup>e</sup> bataillon. Blessé à la jambe gauche par une balle. Roubaix.

Chez M. Hugues Cauvin, rue du Gouvernement, 3. Louis Delsalle, 2<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied. Eclat d'obus au pied gauche. Roubaix.

Pendant la nuit dernière, vers une heure, un marin dont le nom est encore inconnu, jetait des pierres sur la façade de la maison de tolérance tenue, boulevard du Maréchal Vaillant, par la dame Mauget à Lille. Déjà la porte et les fenêtres de la maison portaient des traces nombreuses des projectiles lancés par le marin, lorsqu'un coup de feu partit d'une des fenêtres de la maison et frappa en pleine poitrine le marin qui tomba pour ne plus se relever.

Le coup de feu éveilla les habitants de la rue, la police intervint presque aussitôt, et l'on constata sur la figure du sieur Mauget, des traces de poudre qui provenaient du crachement du chassepot qui avait servi au crime. Ce chassepot, qui fut retrouvé, venait d'être déchargé tout récemment, et l'on découvrit dans la maison deux autres armes du même genre, ainsi qu'une certaine quantité de cartouches. Le sieur Mauget prétend qu'il n'a pas tiré le coup de feu; il dit, en outre, qu'il avait acheté les armes et les munitions trouvées chez lui pour défendre la ville contre les Prussiens. Il a été arrêté et une enquête est ouverte.

#### Dépêches télégraphiques

Bordeaux 4 février, 12 h. soir.

Le ministre de l'intérieur aux préfets, sous-préfets et généraux.

Citoyens,

Je reçois le télégramme suivant :

Versailles, 6 h. 40, soir.

M. L. Gambetta, à Bordeaux,

Au nom de la liberté des élections, stipulée par la convention d'armistice, je proteste contre les dispositions échangées en votre nom (sic) pour priver du droit d'être élus à l'assemblée des catégories nombreuses de citoyens français. Les élections faites sous un régime de pressions arbitraires ne pourront pas conférer des droits que la convention d'armistice reconnaît aux députés librement élus.

Signé : BISMARCK.

Citoyens,

Nous disions, il y a quelques jours, que la Prusse, pour satisfaire son ambition, comptait sur une assemblée où, grâce à la brièveté des délais et aux difficultés matérielles de toutes sortes, auraient pu entrer les complices et les complaisants de la dynastie déchue, les alliés de M. de Bismarck. Le décret d'exclusion rendu le 31 janvier déjoue ces espérances, l'insolente prétention qu'affecte le ministre prussien est la justification la plus éclatante des mesures prises par le gouvernement de la République. L'enseignement ne sera pas perdu pour tous ceux qui ont le sentiment de l'honneur national.

Le ministre de l'Intérieur et de la guerre,

LÉON GAMBETTA.

(Service particulier du Journal de Roubaix.)

Versailles, 3 février

Dans une circulaire électorale le gouvernement de Bordeaux a exclu de l'élection à la Constituante un grand nombre de la population, anciens Ministres, Conseillers-d'Etat, Sénateurs, et tous ceux qui avaient accepté une candidature officielle.

L'appréhension exprimée par Bismarck lors de la négociation de la convention du 28 janvier, que les élections ne seraient pas libres, appréhension par suite de laquelle il proposa la convocation du Corps législatif s'est donc confirmée. M. Favre n'avait pas accepté cette proposition.

Dans une note de Bismarck, le chancelier impérial proteste contre ces élections. Les Allemands ne considèrent comme représentants de la France que ceux ayant été librement élus comme cela est stipulé dans la convention.

Le Havre, 3 février.

5,000 prussiens se trouvant à Yvetot marchent vers le Havre et disent qu'un autre corps suivra.

Londres, 3 février.

Le gouvernement anglais a envoyé des provisions de vivres à Zoint où elles se trouvent à la disposition des autorités françaises et allemandes pour approvisionner Paris.

Londres, 4 février.

A la conférence toutes les puissances étaient représentées, excepté la France.

Versailles, 3 février.

Les nouvelles de Londres et de Bordeaux au sujet des conditions de paix pour autant qu'elles regardent la Lorraine, Pondichéry et 20 vaisseaux de guerre sont de pure invention, quant à la contribution de guerre, il avait été demandé au commencement de novembre à Thiers 4 milliards.

Berlin, 3 février.

Le *Staatsanzeiger* dit: Le pont du chemin de fer sur Fortenon étant rétabli, tous les trains entre Epernay et Nancy pourront reprendre leur circulation à partir du 4 février.

Saint-Petersbourg, 3 février.

On annonce de Constantinople, 2 février, que le représentant de Serbie a remis au gouvernement Turc un Memorandum qui propose un entretien pacifique sur la question de l'annexion de la Bosnie et de la Herzégovine.

St.-Petersbourg.

On assure de source certaine qu'on en est arrivé à une entente sur la question de la navigation du Danube.

Aucune puissance européenne ne s'y oppose.

La Haye, 3 février.

M. Vanlansberge actuellement chef de cabinet au ministère des affaires étrangères, est nommé par intérim ministre de Hollande à Londres.

Berne 3 février

Hier le conseil fédéral a résolu d'émettre un emprunt de 15 millions émis par souscription publique rapportant 4 1/2 0/0. Le cours d'émission est 97 1/2.

#### CONVOI FUNÈBRE

Les amis et connaissances de la famille HAZEBROUCK, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de M. JULES-BENJAMIN-JOSEPH HAZEBROUCK, sergent de la 2<sup>e</sup> compagnie du 8<sup>e</sup> bataillon de la garde mobile du Nord, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister à la messe de convoi qui aura lieu le Dimanche 5 courant à 8 h. 1/2 et au convoi et services solennels qui auront lieu le Lundi 6 courant, à 9 heures, et demi en l'église Notre-Dame.

L'assemblée chez Miles Delecluse rue St-Pierre No 34 (près l'église Notre-Dame).

#### CONVOI FUNÈBRE

Les amis et connaissances de la famille BREDART, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de dame ADELAÏDE CATHERINE PAULINE BREDART, veuve de M. JEAN-BAPTISTE MOTTE, décédée dans sa soixante-neufième année, sont priés d'assister au convoi et service solennels qui auront lieu le lundi 6 février à 10 heures du matin.

#### OBIT SOLENNEL

Un obit solennel sera célébré le lundi 6 courant à 10 heures en l'église Saint-Elisabeth pour le repos de l'âme de M. ARTHUR PÉCHER, officier au 8<sup>e</sup> bataillon de la garde mobile, mort glorieusement à l'attaque du village de Behagnies le 2 janvier 1871, à l'âge de 21 ans et 6 mois.

Les amis et connaissances, qui, par oubli involontaire, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL DE ROUBAIX.

France et Allemagne

#### LA VENGEANCE

PAR TIMON III

auteur de L'HOMME DE PRUSSE

Brochure in-8°. — Prix : 50 centimes.

En vente à la Librairie J. Reboux 1, RUE MAIN, 1.

#### Règlement sur les manœuvres de l'infanterie

Prix : 75 centimes.

SOUS CE TITRE :

#### AUX ARMES!

Chant patriotique dédié aux défenseurs de l'indépendance nationale

MM. J. CUVELIER et VICTOR VERBIER de Lille viennent de publier une composition toute d'actualité que nous nous empressons de signaler.

En vente au bureau du journal, et chez tous les marchands de musique.

Prix : 1 fr.

#### La Société du Crédit Industriel et de dépôts du Nord

26 rue du Pays à Roubaix.

Met à la disposition du public une certaine quantité d'or contre billets de banque à 20 centimes pour cent de prime.

#### AVIS

Echange de billets contre or

PRIME, 5 FR. AU MILLE

S'adresser rue J.-J. Rousseau, 33 à Lille.

618

DENTS DEPUIS 5 FRANCS

#### Verbrugge, dentiste.

Rue de l'Hospice, 10, Roubaix.

Nouveaux dentiers sans ressorts, mastication et prononciation garanties en 3 jours

TOUTS LES JOURS

Consultations gratuites de midi à deux heures, M. VERBRUGGE se rend à domicile et échange les pièces mal faites.

#### Avis

M. Gustave Sioen à l'honneur d'informer le public qu'il se charge de toutes les expéditions pour la Belgique et au-delà, la Suisse, la Hollande, l'Angleterre, l'Ouest et le Midi de la France, Le Cateau, Fourmies et les environs.

S'adresser, 99, rue du chemin de fer.

623

#### AVIS

aux gardes nationaux, tailleurs et confectonneurs.

DÉPÔT DE TISSUS

pour vareuse et pantalon d'uniforme

récemment Georges, n° 4 et 6, Roubaix

Etoffe vareuse à 4 fr. 75

Drap bleu mat. à 6 fr. 90

Drap castorine bleu 8 fr. 90

Drap castorine bleu supérieur 10 fr. 90

Drap castorine extra fin 15 fr. 75